L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 6 AVRIL 1881.

Spectacles, Bals, &c.

THEATRE DE L'OPÉRA.

JEUDI 7 AVRIL.

Bénéfice de M. M. Bourgeois (Rideau 7 h. 1/2)

SERAPHINE,

Comédie en cinq actes de M. Victorien Sardou.

Arrivée de Dengremont

A la Nlle-Orléans.

La plus grande merveille musicale du monde!

Jeudi, 7 avril, à 8 h. P. M.,

Au Grunewald Hall.

Première et unique séance de

Eugène Maurice Dengremont,

Le jeune violoniste brésilien,

Célèbre dans le monde entier.

Billets, avec places réservées $1, au magasin de musique de Grunewald, 127 rue du Canal.

6 avril—3t

Jardin de Wenger

11 & 13 rue Bourbon.

Tous les soirs Grand Concert par le Célèbre Orchestre des dames de Berlin sous la direction de MLLE KATE LIEBOLD.

[illegible] Dimanche après-midi MATINEE.

Quatre chambres magnifiquement meublées sont réservées aux familles et aux dames. Elles ont une entrée séparée. Aux personnes suspectes l'entrée sera refusée. Il ne sera servi que des liqueurs de première classe et les consommateurs trouveront toujours un lunch extraordinaire.

16 oct—6m

Importation Directe!

LES HERITIERS DE

J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,

Ouvriront LUNDI 21 du courant, un Assortiment de Nouveautés de Choix, consistant en:

SATINS IMPRIMES FRANÇAIS.
ZEPHYR GINGHAMS.
GRENADINES DE COULEUR.

Aussi, un choix complet de Marchandises Blanches, telles que:

JACONATS FRANÇAIS ET MULLS.
NANSOUKS ET VICTORIA LAWNS.
BATISTES ET TOILES DE LIN.
TOILES DE L'INDE ET DE PERSE.

20 mars—

DEBALLAGE DE PRINTEMPS

CHEZ

GODCHAUX,

81 et 83, RUE DU CANAL.

Lundi, 14 mars, nous déballerons plus de soixante nouveaux genres en vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants, comprenant les dernières nouveautés dans les marchandises de saison en qualités moyennes et légères. Tout l'assortiment sera le plus vaste et le plus joli que nous ayons jamais eu, et que nous invitons à venir examiner.

Notre fonds est bien assorti en vêtements Diagonal, laine, serges bleu, Tweed et Casimirs, de coupe et de genres variés.

Notre assortiment de vêtements pour garçons et enfants est complet, et sera ainsi durant toute la saison.

NOUVEAUTÉS,

EN ARTICLES DE TOILETTE ET CHAPEAUX.

LEON GODCHAUX,

81 et 83, RUE DU CANAL.

13 mars—

PRETS D'ARGENT.

Les personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de tout genre, PIANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc., trouveront avantageux de s'adresser au "HART'S LOAN OFFICE", rue Baronne, 42, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1838. Possédant de vastes capitaux, le propriétaire peut garder les gages un an sans les déclarer forfaits et offrir des avantages spéciaux dans les cas de prêts en dehors des conditions. 9 jan—1an

LA MERVEILLE DU MONDE:

Le Destructeur de Vermine

DU PROF. HERMAN,

Renommé dans le monde entier,

qui est reconnu comme étant bien supérieur à tout ce qui a été découvert jusqu'ici pour tuer les rats, les souris, les [illegible], punaises, blattes, bêtes noires, puces sur les chiens, [illegible] et insectes sur les plantes, [illegible] fourmis, tiques [illegible] chèvres, bestiaux, etc. Il a été fait usage avec grand succès de cette composition contre les insectes qui attaquent les plantes.

A VENDRE, EN PAQUET POUR 25c, OU SIX POUR $1.25.

La poudre est libre de toute odeur désagréable et se conserve dans tout climat. On peut la répandre partout sans danger; elle ne fait de mal ni aux chats ni aux chiens, qui d'ailleurs ne la mangent pas. Les flacons d'un faire usage [illegible] sur les paquets.

Cette découverte a valu au prof. Herman une médaille d'argent aux expositions entre colonies à Victoria, en Australie. Fabrique Gravel Lane, Houndsditch, Londres, Angleterre.

F. FREDERICKSON,

Importateur et marchand de drogues en gros et au détail, 129 rue du Canal, Bâtisse Touro, Nlle-Orléans, seul agent en Louisiane. 1oct—1an

ROYAL LOAN OFFICE

Coin des rues Royale et Toulouse.

Avances prêt sur des valeurs collatérales, Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de [illegible], Pianos, etc.—Conditions libérales—Toutes communications adressées au ROYAL LOAN OFFICE, recevront une prompte attention et seront strictement confidentielles.

[illegible]—1an LEONORA FASS.

ECONOMIE! SECURITE!

Le grand caveau de sûreté

—DE LA—

Compagnie d'Assurance Germania,

RUE DU CAMP 31,

Confié à la garde de W. C. RAYMOND, est prêt maintenant pour le service public.

Il répond aux besoins urgents des résidents et des passagers [illegible].

La Compagnie recevra sous sa garde, avec toute garantie contre perte ou destruction, des documents, des bons, de l'argent, des bijoux, et des valeurs de toutes sortes [illegible].

Coffres-forts particuliers en dedans du caveau à l'épreuve du feu et des voleurs à CINQ PIASTRES et au-dessus par an.

Envoyez chercher des circulaires.

E. MARX, Président. H. ZUBERBIER, Secrétaire. 11mars—1m

JOHN R. LEGIER,

Notaire,

No 70 Passage de la Bourse,

Entre les rues Canal et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, Lne.

1er MaVD

Perdus ou volés.

Une reconnaissance datée du 2 février 1881 souscrite par moi, pour la somme de huit cents piastres payable sur demande. Le public est notifié de ne pas négocier la dite reconnaissance, le paiement en a été arrêté.

JH. LOMBARD.

31 mars—31, avril 3,9.

Spectacles, Bals, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Splendide Attraction pour la dernière semaine de la Saison, commençant

DIMANCHE soir, 3 AVRIL,

Powers Paragon Comedy Company

Représentant

Dimanche, Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi soir, et Mercredi en matinée,

La brillante comédie de Sidney Rosenfeld's, intitulée

DR. CLYDE.

Vendredi, 8 Avril—Bénéfice de W. H. Powers [illegible] la belle pièce, par [illegible]

UNDER THE WILLOWS.

Samedi soir et Samedi en matinée—Le dernier triomphe de Bartley Campbell;

MATRIMONY,

Représentant la Haute Société à Long Branch

Théâtre St-Charles de Bidwell.

Dernière semaine de la saison

COMMENÇANT

DIMANCHE, 3 AVRIL,

TOUS LES SOIRS

—ET—

le Mercredi et Samedi en matinée.

BOOM! BOOM!

ADIEUX DE SEEMAN!

DERNIERES CHANCES!

Prix Réduits de Moitié

Changement de Programme, Exercices nouveaux

Prenez vos sièges de bonne heure.

THE GREAT SAUCE OF THE WORLD.

Lea & Perrins

Signature is on every bottle of GENUINE WORCESTERSHIRE SAUCE.

Imparts the most delicious taste and zest to

EXTRACT of a LETTER from a MEDICAL GENTLEMAN at Madras to his brother at WORCESTER, May, 1851.

"Tell LEA & PERRINS that their sauce is highly esteemed in India, and is, in my opinion, the most palatable, as well as the most wholesome sauce that is made."

SOUPS, GRAVIES, FISH, HOT & COLD MEATS, GAME, &c.

Sold and used throughout the world.

JOHN DUNCAN'S SONS, AGENTS FOR THE UNITED STATES, NEW YORK.

For Breakfast!

CHOCOLAT MENIER.

Sold Everywhere.

PARIS AND LONDON.

New York Depot 286 Greenwich St.

FRED. N. THAYER.

ENTREPOT DE VOITURES

169 RUE GRAVIER,

Vis-à-vis l'Hôtel St-Charles, et 13 rue Union.

Buggies, Landaus, Barouches, Hacks, Harnais, Fouets, etc. Le plus grand et le plus bel assortiment de Voitures d'enfants qui soit au Sud.

PRIX AUSSI BAS QUE POSSIBLE.

5juin—1an—V&O.

Restaurant de l'Alcazar et Poste d'Huîtres.

61 RUE DE CHARTRES,

Entre Bienville et Conti. Nlle-Orléans.

Déjeuners 20 cts, Diners 30 cts avec dessert et café. Pension: $1 par jour, $5 à $6 par semaine, $22 par mois.

Chambres pour voyageurs, 50 cts, café inclus. Salons privés au premier étage.

Mme PAICHOUX, Propriétaire.

13 mars—1mDMeV

CHAMPAGNE

Vins de qualité supérieure de la maison Bouché fils & Co., A Mareuil-sur-Ay.

DRY VERZENAY Napoleon's Cab't.

Maximum, sec, cuvée spéciale,

A vendre par: J. B. SOLARI, JOS. VIGNES, CLARK & MEADER, A. N. TOURNÉ, CHS. LACOUMME, S. LOUSTAUNAU, LEON LAMOTHE, LOUIS CHAPLAIN, VICTOR BERO,

Et par E. J. HART & CO. 77 rue Tchoupitoulas.

EAUX DE VICHY.

Célestins, Hauterive, Grande Grille.

EAU DE FRIEDRICHSHALL.

A vendre par les importateurs, les pharmaciens, etc.

E. J. HART & CO., Seuls agents à la Nlle-Orléans, 77, rue Tchoupitoulas.

2avril..1an.D.Mer.V

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction.

Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres de la campagne seront exécutés dans le plus bref délai.

20 fév—

DISCONTEAU FRERES,

L'angle des rues Bayou et Broad.

GROCERIE, liqueurs et magasin de fourrage; groceries et liqueurs des meilleures qualités, ainsi que foin, maïs, avoine, son et graine de coton, etc., à des prix bien réduits.

Toutes marchandises délivrées à domicile.

14 nov—1 an.

LEON QUEYROUZE. OSCA BOIS

QUEYROUZE & BOIS

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS

—ET—

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

AUX MAGASINS BLEUS,

Coin Vieille-Levée et Bienville,

7juil.80—1an Nlle-Orléans.

CONSULAT DE FRANCE A LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouvert de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Albessart Pierre, Andrieu Mme Vve Germain d', Abadie Jean Marie, Ader Célestin, Baisson Onésime, Bruyé la famille, Bernadieu Stanislas, Bosté Pierre, Burke François, Bogar Augustin, Bonnard Henriette, Blegal Joseph, Claverie Pascal, Carde le père, Courtiade Eugène, Capdevielle Charles, Claverie Jean Marie, Costey Paul, Colle Dominique, Duchesne Jean Marie, Duchamel Benjamin, Dubos François, Dubert Eugène, Dreyfus, Dubourg Jean Michel, Dumont Jacques, Dubuy Jean Hippolyte, Dardy François, Delafosse Claude, Duplan Pierre, Doyenne Gérard, Dubos Pierre, Dangla Guillaume, Flabian Julien, Fortassin Pierre, Fortier la famille, Falque Jean Baptiste, Fourcher François, Galembert Auguste, Gendron Henry, Guyon E A, Guinle Barthélemy Hippolyte, Hourcade Bernard.

Hecent Jacques Delphin, Helias Jean, Heyzin Léon, Huncard Gladomir, Jenet Charles, Leporte Joseph, Lavelle Mme, Labarthe Armand, Lasfargue Pierre Armand, Laplace Jean, Labalt Jean Pierre, Layrisson Pierre Xavier, Larrieu Jean, Lauga Joseph, Mayer Albert, Moulin Charles, Marchal Félix, Magre Jean Louis Etienne, Morin Charles, Mougeot Hermann Louis, Mathe Eugène, Marcel Joseph, Mouret Pierre Joseph, Mazé Jean Antoine, Mazoue Jean Jacques Marie, Ozon François, Paillet Jean, Pujos Jean Bruno, Quentin [illegible], Raymond Stéphanie, Rosal Mme Vve, Rousselet Maurice, Roger Henri, Sicard Pierre, Siblé Jean, Sabatier Edouard, Sarrat Pierre Guillaume, Tauch Vincent, Tremoulet Jacques, Tourtat Edouard, Vignes Emile, Yzerny Jean.

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

La Nouvelle-Orléans, Le Consul, Vicomte PAUL D'ABZAC.

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne.,

Mardi, 12 AVRIL 1881.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL De la Loterie à $2.

CLASSE D.

GROS LOT: $30,000.

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera ponctuellement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

DANS LA MATINÉE DU

Mardi, 12 Avril 1881.

—A LA—

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000	$30,000
1 Lot de	10,000	10,000
1 Lot de	5,000	5,000
2 Lots de	2,500	5,000
5 Lots de	1,000	5,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	100	10,000
200 Lots de	50	10,000
500 Lots de	20	10,000
1,000 Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les numéros voisins du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les numéros voisins du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les numéros voisins du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettre l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage de 92 du MARDI, 12 Avril 1881.

TOUS LES LOTS —SONT— PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

[illegible]

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE [illegible] RECEVRA UN REFUS.

[illegible] M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.

ou à la même personne au No 319 Broadway, New-York.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Dans l'affaire de la succession de Jacob Kiess.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1810.—En vertu d'un ordre de vente et jugement rendu le 21 janvier 1881 et signé le 7 mars 1881, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 9 avril 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville sur la rue de la Levée entre celles Montegut et Clouet, mesurant vingt-sept pieds huit pouces de face à la rue de la Levée, sur une profondeur de cent trois pieds neuf pouces sur la ligne qui le divise du lot No deux et cent quatre pieds quatre pouces sur la ligne qui le divise du lot No quatre. La dite propriété a été acquise par Jacob Kiess par achat de la succession de Nicholas Guitender par acte passé pardevant Joseph Cohn notaire en cette ville, le [illegible] jour de mai 1870.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 mars—9 16 23 30 avril 6 9

Mme Anne Markey exécutrice vs Michael Cogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2513.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 16 avril 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, dépendances et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Louisa ou Calliope, Pearl et Delord, désigné par le numéro onze sur un plan dressé par H. Mollhausen, ingénieur civil, en date du dixième jour de janvier 1847, déposé en l'étude de A. Mazureau, notaire en cette ville, lequel dit lot mesure, en pied anglais, vingt et un pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de quatre-vingt-trois pieds six pouces, entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur par achat de Francis Cuneo par acte passé pardevant Selim Magner, anciennement notaire, le 29 novembre 1865.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

16 mars—16,23,30,6,13,16 avril

J. Albrecht vs C. C. Antoine et autres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 2190. En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs et des Négociants, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 7 mai 1881, à midi, la propriété ci-après décrite:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Perdido, Howard et Bolivar, et désigné par le No 27 sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, en date du 23 août 1850, déposé pour qu'on s'y réfère, au bureau de A. Boudousquié, ci-devant notaire en cette ville. Le dit terrain mesure, en pieds américains, trente pieds sur Bolivar, sur cent vingt-deux pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit propriété a été acquise par Charles Roca, au dit défendeurs, par achat, de James David, par acte pardevant Michael Gernon, notaire, le 4 mai 1836.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

5 av—12,19,26—mai 3,7

Michel Vogel, Tony Lafon, embrogé, vs. Mme M. Doherty et autres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2544.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, sur les lieux ci-après indiqués, SAMEDI, 16 avril 1881, à 10 heures, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois chevaux gris, une voiture et un jeu de harnais, etc., actuellement à mon entrepôt, Nos. 23 et 25 rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Thomas O'Brien, un des défendeurs.

Conditions: Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

5avril—5,12,16

Charles A. Dentz vs John Garland Sedden.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2415.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 5 avril 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Esplanade et Kerlerec. Le dit lot mesure vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Kerlerec, par cent quatre-vingt-quatorze pieds un pouce et sept lignes de profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Claiborne, cent soixante-dix-sept pieds deux pouces de profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Derbigny et vingt-huit pieds cinq pouces et quatre lignes de largeur dans le fond sur une ligne oblique. Acquis par le défendeur par achat de Emile Bouny, conformément à un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 27 janvier 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

1° L'acquéreur sera tenu de payer un montant comptant suffisant pour payer la réclamation du demandeur qui s'élève à la somme de Deux Cent Cinquante Piastres ($250) avec intérêt au taux de huit pour cent par an du 17 janvier 1880 jusqu'au jour de la vente, cinq pour cent sur le principal et intérêt de la dite réclamation de demandeur pour honoraires d'avocat et les frais du procès et de la vente et les taxes dues sur la propriété devant être vendue.

2° L'acquéreur assumera le paiement d'un billet à ordre de Deux Cent Cinquante Piastres ($250) garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la dite propriété, daté du 17 janvier 1880 payable à deux ans de date avec intérêt à 8 0/0 par an de la date jusqu'à parfait paiement; il devra aussi assumer toutes les obligations de la dite hypothèque, se pas [illegible], et devra payer cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès.

3° Et le reste du prix d'adjudication, si reste il y a, comptant sur les lieux, et au cas que le prix offert de la propriété soit insuffisant pour satisfaire la réclamation du demandeur comme il est montré plus haut, et du billet qui devra être assumé comme plus haut, alors l'acquéreur devra payer en comptant la susdite réclamation du demandeur et assumer le susdit billet au prorata du montant de la balance de son enchère.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

5 mars—5,12,19,26—2,5 avril

Marie Desfarges vs. Louisa Choutz, femme de A. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2516.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 23 avril 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, lequel dit lot forme presque la totalité d'un lot désigné par le No quatre de l'îlet No soixante-cinq, compris entre les rues Robertson, Villeré, St-Philippe et Ursulines, et mesure (en pied français) vingt-six pieds de face à la rue Villeré, trente-trois pieds sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds, deux pouces et sept lignes sur une ligne oblique du côté vers la rue Ursulines, et cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes sur une ligne droite sur le côté vers la rue St-Philippe; le tout selon un plan annexé à un acte d'achat ci-après mentionné par le dit présent défendeur, étant la même propriété qui a été acquise par le dit défendeur de Chs. A. Morin, par acte passé pardevant C. V. Foulon, notaire, le 7 mars 1873.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara, Euphrosine, Magnolia et Calliope, et désigné comme lot numéro treize, sur un plan dressé par L. H. Pilié, en date du 21 mars 1858, et déposé à l'étude de E. Bouny, notaire en cette ville, lequel dit lot de terre mesure, en pied américain, vingt-neuf pieds de face à la rue Clara, sur une profondeur de cent vingt-six pieds sept pouces et deux lignes, entre lignes parallèles, laquelle dite propriété appartient au dit défendeur comme légataire universel de Myrtille Courcelle, selon les procédures dans l'affaire de sa succession No 38,362, du dossier de la Deuxième Cour de District.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23 mars—23,29—avril 5,12,19,23.

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 2306.—L. E. et E. J. Herwig contre leurs créanciers.

Les créanciers de L. E. et E. J. Herwig et toutes les personnes intéressées sont prévenus qu'une assemblée des créanciers aura lieu chez Octave DeArmas, notaire, le 20 avril 1881 à 11 heures du matin, pour délibérer sur les affaires des insolvables et afin de choisir un syndic.

Par ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la dite cour. Nlle Orléans le 5 avril 1881.

E. A. LUMINAIS, Député Greffier.

6avril—6, 11, 15 avril

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de François Robert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2861—Division [illegible].—Attendu que Alfred Robert a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu François Robert, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

1er avril—1,6,10

Succession de William Ed. Jewey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2864.—Division [illegible].—Attendu que P. S. Wiltz a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Wm. Ed. Jewey, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

1 avril—1,6,10.

Succession d'Elizabeth Siegfried.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 2790.—Division [illegible].—Attendu que Joseph Ziegfried a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feue Elizabeth Siegfried, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

2avril—2 6 10

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Merchant Mutual Insurance Co., vs. Succession de Mme veuve K. Desrayaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 2433—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 16 avril 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Bienville, Douane et Remparts, mesurant (en pieds français) cinquante-neuf pieds de largeur sur la ligne parallèle avec la rue Bourgogne, cinquante-neuf pieds de largeur sur la ligne parallèle à la rue des Remparts et trente pieds trois pouces de profondeur sur une ligne parallèle à la rue Bienville et sur une ligne parallèle à la rue Douane, laquelle dite portion de terre figure comme telle sur un plan annexé à un acte passé pardevant Louis Caire, notaire en cette ville, le 28 avril 1849, laquelle dite portion de terre forme une partie d'un lot de terre désigné par le No 46, sur un plan dressé par J. Tanneson, en date du 25 juillet 1810, comme il apparaîtra plus complètement sur un croquis de D. E. Sebastien, architecte.

La dite propriété appartenant à feue Mme Catherine Desrayaux pour l'avoir acquise de la manière suivante, à savoir: La moitié indivise comme reçue dans la communauté avec feu Adrien Benoît Joseph Desrayaux, son mari, et pour avoir acquis la dite propriété conjointement et avec son dit mari de John P et Jacob C. Wilde, conformément à un acte passé pardevant Louis T. Caire, anciennement notaire en cette ville, le 28 avril 1849, et l'autre moitié indivise pour en avoir hérité de son fils Adolphe Desrayaux comme son seul et unique héritier, dûment reconnu comme tel et mise en possession par un ordre de l'ancienne Deuxième Cour de District pour la Paroisse, signé le 13 septembre 1877, enregistré dans l'affaire de la succession du dit Alphonse Desrayaux, No 39775 du dossier de la dite Cour et la dite moitié indivise de la dite propriété appartenant au dit Adolphe Desrayaux comme seul héritier de son père Adrien B. J. Desrayaux, décédé, comme il apparaît en se référant aux procédures qui ont eu lieu dans l'affaire de la succession du dit Adrien B. J. Desrayaux, No 15046, de la dite ancienne Deuxième Cour de District pour la Paroisse.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

15 mars—15,22,29—avril 5,12,16.

Alden McLellan vs. Dame Sarah E. Dana.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 2306—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 23 avril 1881, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros "Neuf," "Dix" et "Onze," dans le carré borné par les rues Tonti, St-Pierre, Rocheblave et Promenade Carondelet, et mesurant, chacun trente-six pieds de face rue Tonti, et même largeur à l'arrière plan, sur la profondeur suivante, savoir: Terrain numéro Neuf, cent quatre-vingt-trois pieds trois pouces trois lignes sur la ligne du côté de la Promenade Carondelet et cent quatre-vingt trois pieds sept pouces et cinq lignes sur la ligne du côté du terrain numéro Dix.

Le terrain No dix a la même profondeur, c'est-à-dire, cent quatre vingt-trois pieds sept pouces et cinq lignes du côté du terrain No "neuf," et cent quatre vingt quatre pieds un pouce et sept lignes du côté de la rue St-Pierre, et le terrain No onze à cent quatre-vingt quatre pieds six pouces et une ligne de profondeur du côté de la rue St-Pierre, et cent quatre-vingt quatre pieds un pouce et sept lignes de profondeur de l'autre côté. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passage et avantages qui y appartiennent. Etant la même propriété acquise par la défenderesse par achat de George Lombard et les héritiers de Marianne Duraland épouse défunte du dit George Lombard, par acte passé par devant Robert J. Ker, notaire en cette ville, le 21 mars 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

22 mars—22,29—avril 5,12,19,23.

Joseph Ritter, tuteur datif, vs. succession de Louis Foucaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2483.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 23 avril 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous droits, passages et avantages qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Magazine, Treizième, Constance (ci-devant Live Oak) et Quatrième, désigné par le numéro "Un", d'après certain plan dressé par Mollhausen, architecte, le 23 décembre 1844, mesurant trente-un pieds trois pouces de face rue des Magasins, sur cent dix pieds six pouces de profondeur et de face rue Treizième.

2° Un autre certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District, dans le même carré où se trouve la propriété précédemment décrite, et désigné par le No (3) trois, sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, en date du 23 février 1855, déposé dans le bureau de E. G. Gottschalk, ci-devant notaire en cette ville, comme plan No 2; le dit terrain mesurant trente-un pieds trois pouces de face rue des Magasins, sur cent dix pieds six pouces de profondeur.

3° Un autre certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, passages et avantages qui y appartiennent, dans le même district et carré décrit en premier et second lieu, sur un plan dressé par H. Mollhausen, voyer, le 23 décembre 1844, désigné comme plan No 4 dans le livre des plans de I. Ricard, ci-devant notaire; le dit terrain mesure trente-un pieds trois pouces de face rue des Magasins, sur une profondeur de cent dix pieds six pouces.

Etant les mêmes propriétés que le dit feu Foucaud acquit de Anthony Ritter par acte devant Joseph Cohn, notaire en cette ville, le 8 août 1869.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

22 mars—22 29—avril 5 12 19 23.

Mark M. Applegate vs. George W. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 2867.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 30 avril 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, et formant partie des lots Nos dix-sept et dix-huit de l'îlet No dix-sept, sur un plan dressé par Bourgerol, daté du 27 avril 1831, et annexé à un acte du quinzième jour de février 1832 pardevant Carlile Pollock, anciennement notaire en cette ville. La dite portion de terre mesure cinquante pieds dix pouces et deux tiers de face à la rue Philip, entre celles Live Oak et Laurel, sur une profondeur de cent quatre-vingt-dix-neuf pieds huit pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, étant une partie des dits lots la plus rapprochée de la rue Live Oak.

2° Et un certain lot ou portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, formant une partie du lot No Dix-Huit de l'îlet No Dix-Sept, sur le susdit plan. La dite portion de terre mesure vingt-six pieds et cinq et un tiers de pouce de face sur la dite rue Philip, entre celles Live Oak et Laurel, sur une profondeur de cent quatre-vingt-dix-neuf pieds huit pouces et cinq lignes. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ou réserve. Les susdites propriétés décrites appartenant à G. W. Lee, de la manière suivante, à savoir: La portion de terre premièrement décrite par achat fait de Robert Person McMaster, conformément à un acte passé le 26 janvier 1859, pardevant Théodore Guyol, notaire en cette ville.

La portion de terre deuxièmement décrite partient au dit G. W. Lee, par achat fait de Andrew W. Smith, conformément à un acte passé le 26 janvier 1859, pardevant le dit notaire T. Guyol.

Et les bâtisses appartenant au dit G. W. Lee pour avoir été construites par lui depuis son achat.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

29mars—29—5,12,19,26,30 avril.

Léon Godchaux vs Charles E. Gautier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1841—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI le 16 avril 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre et un demi lot de terre, situés dans le faubourg Avart, Sixième District de cette ville, désignés par les numéros six et sept, le demi lot étant une partie du lot désigné par le numéro cinq et contigu au dit lot numéro six, dans l'îlet marqué E qui est compris entre les rues Frost, Robert et Upperline et le fleuve Mississippi, lesquels lots mesurent comme suit:

Les lots numéros six et sept, mesurent chacun trente pieds et neuf lignes de face à la dite rue Frost, sur toute la profondeur de la dite rue Frost au fleuve Mississippi, entre lignes parallèles, et la dite moitié du lot numéro cinq touchant au lot numéro six et mesure quinze pieds cinq lignes et demi de face à la dite rue Frost, sur toute la profondeur de la dite rue Frost au fleuve Mississippi, entre lignes parallèles (le tout en pied américain) conformément à un plan fait par M. Ross Forshey, voyer, et déposé sous le No 9 dans l'étude de C. C. Ladreyt, alors notaire en cette ville, ensemble avec les améliorations et les dépendances qui s'y trouvent. Acquis par le défendeur ci-dessus par achat de Charles Raymond, suivant acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 12 octobre 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

15 mars—15,22,29—Avril 5,12 16.

George Lux vs. Mme Mary Ann Foley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 786.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 3 mai 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances qui y appartiennent, situé dans le faubourg Ste-Marie, Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, St-Jean, maintenant Bassin, Hevia, maintenant Lafayette, et St-Pierre, maintenant Franklin, et désigné par le numéro un sur un certain plan dressé par Hedin, architecte, et déposé comme plan numéro cinq en l'étude de G. Rareshide, anciennement notaire en cette ville.

Le dit lot mesure, selon le dit plan, trente pieds de face à la rue St Pierre, sur une profondeur de quatre vingt cinq pieds sept pouces sur la ligne la plus rapprochée de la rue Poydras, quatre-vingt cinq pieds six pouces et deux lignes sur le côté le plus près de la rue Hevia et trente pieds de largeur sur la ligne du fond, le tout en pied américain.

Acquis par le défendeur par achat de John Morgan Woulf par acte pardevant W. J. Castell, notaire, le 26 juillet 1865.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

1er avril—1,8,14,23,29—3 mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés de valeur dans le Second District.

No 53 rue Quartier, entre Royale et Chartres.

No 107 rue St-Philippe, entre Bourgogne et Dauphine.

Succession de Joseph Claude Brien.

No 2138—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 16 avril 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 mars 1881, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 4, situé dans l'îlet borné par les rues Quartier, Royale, Esplanade et Chartres, sur un plan de J. Pilié en date du 4 mai 1826 et attaché à un acte passé pardevant Ch. De Armas, anciennement notaire en cette ville, le dit lot mesurant 42 pieds de face à la rue du Quartier, sur une profondeur de 91 pieds 7 pouces sur la ligne de division du lot No 3 et de 89 pieds 1 pouce sur la ligne de division du lot No 5, et 42 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent une magnifique résidence en briques à deux étages avec mansardes et à deux corps de logis, en tout 6 grandes chambres au rez-de-chaussée, 6 chambres à l'étage supérieur, et une grande chambre dans l'attique de chaque côté, une cuisine en briques à 2 étages, au tout ayant 6 chambres; le tout couvert en ardoises, hydrant, cour carrelée, citernes, etc., de chaque côté et pas par tout. Cette propriété porte le No municipal 52, de la rue Quartier.

2° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Bourgogne et Dauphine, mesurant en pieds français 30 pieds 8 pouces de face rue St-Philippe, 90 pieds de profondeur d'un côté, une première profondeur d'environ 48 pieds 4 pouces de l'autre côté, de là retournant environ 9 pouces à angle droit et puis s'étendant à une profondeur de environ 51 pieds 8 pouces à l'arrière plan, qui mesure 30 pieds 8 pouces parallèle à la rue St-Philippe. Les améliorations comprennent une maison double en briques avec mansardes pour habitation, ayant 2 chambres, 1 cabinet et une grande mansarde de chaque côté, une cuisine en briques à deux étages, avec 2 chambres de chaque côté, cour carrelée, hydrant, citernes, lieux d'aisance, etc., de chaque côté; le tout couvert en ardoises et en bon état, et porte le No municipal 107, rue St-Philippe.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets des acquéreurs portant 8 0/0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et devant contenir toutes les clauses habituelles relativement au paiement de 5 0/0 honoraire d'avocat en cas de procès pour recouvrer le paiement des billets et relativement à l'assurance et au transfert des polices. Les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication le paiement des taxes pour l'année 1881, et auront le privilège de payer tout le montant en comptant, aussi, de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12mars—12,19,26—2,9,16 avril.

Propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District.

Faisant face rue Miro, entre Hôpital et Quartier.

Succession d'Ernestine Reggio, No 2296 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 23 avril 1881, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 15 mars 1881, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, passages, privilèges et appartenances, situé dans le 2me District de cette ville, dans cette partie connue sous le nom de faubourg Tremé, dans le carré borné par les rues Miro, Quartier, Hôpital et Galvez, désigné par le No 2 sur un plan dressé le 17 novembre 1851, déposé pour qu'il y soit référé au bureau de E. G. Gottschalk, ci-devant notaire en cette ville, plan No 3, lequel dit lot mesure 30 pieds de face rue Miro, 31 pieds 8 pouces de largeur dans le fond faisant face au terrain Miltsh, s'étendant à travers le dit terrain, 121 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté du terrain No 3 et 110 pieds 6 pouces 8 lignes de profondeur sur la ligne opposée, contigu au terrain No 1.

Etant la même propriété qui a été acquise par la dite succession Ernestine Reggio, par achat de Mme Eliza et Dlle Delia Reynolds, épouse d'âge légal de Arthur Lance, par un acte passé pardevant Oscar Drouet, notaire en cette ville, le 8 avril 1880.

Conditions—Comptant à la vente.

Actes de vente pardevant Andrew Hero Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 mars—19 26—avril 2,9,16,23.

Propriétés de valeur dans le Troisième District.

Rue des Français entre Bons-Enfants et Morales.

Rue Urquhart entre Union et Français.

Succession de Joséphine François, Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 739.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 46, rue Royale—SAMEDI, 30 avril 1881, il sera vendu à midi, à l'encan, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 22 mars 1881, pour le compte de la susdite succession, des propriétés ci-après décrites:

1° Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Marigny, formant une partie du lot No 19, borné par les rues Français, Union, Bons-Enfants et Morales, conformément à un plan de J. Pilié, voyer, le 14 septembre 1809, déposé en l'étude de M. de Armas, anciennement notaire, le dit lot de terre mesure trente pieds de face (en pied français) 30 pieds de profondeur sur une ligne perpendiculaire à la rue Français ayant une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent. La susdite propriété a été acquise par Joséphine François de Marie Rillieux, par acte passé pardevant H. Pedesclaux, notaire, le 7 juillet 1835, enregistré au bureau de transfert livre 18, folio 528.

2° Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, anciennement Faubourg Marigny, faisant partie du lot No 190 de l'îlet No 20, borné par les rues Union, Urquhart, Français et Morales, selon un plan d'un ci-devant arpenteur, Pilié. La dite portion de terre mesure (en pied Français) 30 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. La dite portion de terre faisant partie d'un certain lot mesurant 30 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, qui a été acquis de Joséphine François alias François de Angelique Bienvenu, par acte de L. T. Caire, notaire, le 24 décembre 1835, enregistré au bureau des transferts, livre 18 folio 562.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chs. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

26 mars—26 avril, 2, 9, 16, 23, 30.

Bâtisses en bois à deux étages, à deux corps de logis, Nos 326 et 328 rue Carondelet, entre celles Clio et Erato, Premier District.

L. Bernhard et als. vs. Amelie Cammack.

No 2477—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Vente pour effectuer un partage.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 7 mai 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu et conformément à un jugement de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 25 mars 1881 et signé le 30 mars 1881, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St Charles, Clio et Erato, et désigné par le No 2 sur un plan dressé par Rosenteis, voyer, le 15 janvier 1859, déposé pour référence en l'étude de Edward Barnett, anciennement notaire en cette ville, le dit lot mesure 38 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Carondelet, 37 pieds 2 pouces de largeur sur la ligne du fond, 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Clio, et borné de l'autre côté par le No 1 du dit plan.

Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, divisée en deux corps de logis ayant quatre chambres à chaque corps de logis, cuisine, cuve, lieux d'aisance et désignées par les Nos. 326 et 328 de la rue Carondelet.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un an ou au gré de l'acquéreur, un et deux ans de crédit pour billets divisés en coupons portant 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur avec toutes les autres clauses de "non aliénando," 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, assurance et transfert de la police aux détenteurs des billets. L'acquéreur devra payer en sus de montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en 1881 et sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Eusèbe Bouny, notaire, aux frais des acquéreurs.

5avril—2,9,16,23,30—7mai.

O. DROUET,

NOTAIRE PUBLIC.

Nos. 111 & 113 Passage de la Bourse entre les rues St. Louis et Conti.

1er janv—6mDMeV

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de toutes les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES, et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, le diabète, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'Urètre guéri par un simple [illegible], sans calcul.

Les maladies de femmes, suspension, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables! Cabinet No 6 rue Sud-Rampart, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. [illegible]—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Terrains et bâtisses rue Claiborne Nos. 100, 102, 104 et 106 près du canal Carondelet, convenables pour un chantier de bois, ou un marchand de briques et sable.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 9 avril 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale:

Trois lots de terre désignés par les Nos 1, 2 et 3 faisant face à la rue Claiborne, entre les rues St-Louis et Toulouse.

Le lot No 1 mesure 40 pieds 8 pouces de face à la rue Claiborne sur 51 pieds 4 pouces de profondeur, ensemble une maison de six chambres, une galerie sur la façade, citerne, lieux d'aisance, etc., etc.

Les lots No 2 et 3 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Claiborne, sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

Voir le plan à la Bourse.

Conditions 1/3 comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit et 8 pour cent d'intérêt par an avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant le notaire de l'acquéreur à ses propres frais. 6 avril.—

Maison à deux étages rue Bienville, No 209.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 9 avril 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale:

Un lot de terre mesurant 20 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Bienville, sur environ 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre les rues Marais et Tremé, ensemble une maison à étage No 209, couverte en ardoises, ayant un corridor d'entrée sur le côté, deux chambres au premier et deux au-dessus, galerie sur la façade, cuisine haute attenant à la maison de six chambres, cour carrelée, citerne, lieux d'aisance, &c. Voir le plan à la Bourse.

Conditions 1/3 comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit et 8 pour cent d'intérêt par an, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente par devant Amédée Ducatel, notaire, aux frais de l'acquéreur et compris les taxes exigibles en 1881, d'Etat et de ville.

6 avril—3t

VACHES LAITIERES.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 7 avril 1881, il sera vendu à 11 heures du matin, sur le Chemin de Gentilly, à l'encoignure de la rue Havana, près de la machine à dessécher de l'Avenue de Londres—

30 belles vaches laitières, 25 avec veaux et les autres sur le point de vêler.

Conditions—Jusqu'à $100, comptant et audessus de $100, six mois de crédit, en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

6 avril—

PAR HOEY, & O'CONNOR

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence rue Prytania, située à la Jonction du Premier et du Quatrième Districts, L'encoignure la plus importante des rues Prytania et Uranie.

Succession de Mme Anastasia Chism. No 1972—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 7 mai 1881, à midi, à la Bourse St. Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 février 1881, et rendu dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

Cette belle résidence en briques à deux étages et terrains, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Polymnie et Uranie et le chemin Felicité, désignés comme lots Nos 1, 2 et 3, se touchant et mesurant à peu près 95 pieds 10 pouces de face à la rue Prytania, sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur la rue Uranie et formant l'encoignure des dites rues Prytania et Uranie.

La résidence est grande, ample dans ses arrangements pour une grande famille, elle est d'une construction moderne et bâtie avec les meilleurs matériaux, en outre une remise et écurie. Les terrains sont divisés en un jardin et parterre. On ne saurait trouver un meilleur voisinage quand aux personnes qui l'habitent et aux personnes qui y trouvent. La propriété ne peut être visitée qu'avec un permis des encanteurs, de 10 heures du matin de chaque semaine après 10 1/2 heures du matin.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant 7 pour cent d'intérêt, garantis et toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1881 et de verser un dépôt de 10 pour cent en comptant, au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant William J. Castell, notaire.

6 avril—6,16,23,30,1,6,7 mai

PAR SPEAR & ESCOFFIER

VENTE PEREMPTOIRE

De propriétés améliorées de grande valeur et de terrains dans le Troisième District.

Une bâtisse en bois à deux étages sur la rue Montegut, entre Craps et Amour.

Encoignure des rues Amour et Montegut.

Des terrains rue Montegut, entre Amour et Craps.

Le Pickery Press sur la rue Craps, entre Cotton Press et Montegut.

Un cottage sur la rue Cascalvo, entre Montegut et Clouet.

Un terrain sur la rue Craps, entre Clouet et Montegut.

Un terrain sur la rue des Bons-Enfants, entre Elmire et Désiré.

Une maison de résidence sur la rue Montegut, entre Amour et Craps.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 46 rue Royale.—SAMEDI, 9 avril 1881, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, sans aucune limite ou réserve:

1° Six lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent désignés par les lettres A, B, C, D, E et F, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Craps ou Bourgogne, Amour maintenant Remparts, Montegut et Clouet, ayant les dimensions suivantes: Le lot A mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Montegut, sur une profondeur de 135 pieds 10 pouces 3 lignes sur la rue Craps. Les lots B et C mesurent ensemble 63 pieds 11 pouces de face à la rue Montegut sur une profondeur de 135 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles. Ensemble avec cette maison très confortable, en bois à deux étages, ayant 4 chambres sur la façade, corridor, salon, dépendances, chambres à coucher, 4 chambres au deuxième étage, deux grandes chambres à coucher, deux petites chambres et corridor au second étage. Une cuisine en bois à deux étages, deux chambres en bas et deux en haut; une autre bâtisse en bois, hangar, écurie, des jolis arbres, etc., maintenant louée à raison de $25 par mois. Le lot D mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Montegut, sur une profondeur de 135 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles. Le lot E mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Montegut, sur une profondeur de 135 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles. Le lot F mesure 24 pieds de face à la rue Craps, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Grands-Hommes, Montegut et Clouet, mesurant 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Cascalvo, sur une profondeur de 73 pieds 6 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison en bois avec quatre chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 4 dans l'îlet No 8, borné par les rues Bons-Enfants, Amour, Désiré et Elmire, mesurant 30 pieds de face à la rue Bons-Enfants, sur une profondeur de 131 pieds 3 pouces entre lignes parallèles.

4° Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre B, dans l'îlet borné par les rues Montegut, Craps, Amour et Cotton Press, mesurant 50 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Craps, sur une profondeur de 126 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques, Cotton Pickery, etc. Cette propriété est vendue sujette à un bail de $20 par mois, expirant le 31 août 1881, avec le privilège d'un an de plus.

5° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A, dans l'îlet borné par les rues Craps, Montegut, Amour et Cotton Press, mesurant 32 pieds de face à la rue Montegut sur une profondeur de 101 pieds 5 pouces sur le côté de la rue Craps, puis 32 pieds sur la ligne parallèle à la rue Montegut et s'étendant vers la rue Craps, puis 50 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne parallèle à la rue Craps et s'étendant vers la rue Cotton Press, puis 96 pieds sur la ligne parallèle à la rue Montegut et s'étendant vers la rue Amour, puis 50 pieds 1 pouce 4 lignes sur une ligne parallèle à la rue Amour et s'étendant vers la rue Montegut, puis 32 pieds sur la ligne parallèle à la rue Montegut et s'étendant vers la rue Craps, puis 101 pieds 5 pouces sur la ligne parallèle à la rue Amour et s'étendant à la rue Montegut. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage ayant 4 chambres, 3 petites chambres de devant, 2 cabinets, citernes, 3 lieux d'aisance, etc.

Le tout au pied américain et conformément à l'arpentage et au plan d'Arthur de Armas, député voyer en cette ville, en date du 22 mars 1881, et déposé pour référence.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets de l'acquéreur, datés du jour de l'adjudication et portant intérêt à raison de 8 0/0 par an de la date jusqu'à parfait paiement, garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale. L'acquéreur devra assurer la propriété pour le montant de la portion du crédit et la police transférée au porteur des billets et l'acte de vente doit contenir 5 0/0 d'honoraire d'avocat, en cas de procès et toutes les clauses usuelles telles que aliénation, etc. L'acquéreur doit assumer en sus de son adjudication, les taxes d'Etat et de ville de 1881, dues et collectables en 1881. L'acquéreur devra payer au comptant au moment de l'adjudication 10 0/0 sur le montant de l'adjudication.

Actes de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs. 3 avril—

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Samedi 2 avril 1881.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Audiffred Jean Honoré, Biagio Gibbone, Barbe Pierre Dominique, Baglio Dite, Bruledrix Paul, Catania Giuseppe, Champlin y Arrington, De Boccaria Nicola, Dufau Edmond, Lacaze Dr, Moada, Pallisa Flaviano L.

Alfani Henry, Polity (Talor), Para A Jimenez, Roleme José, Ramiroy Adalberto, Requevert Louis (marchand de lait), Rousse Jean, Salvaggio Gregorio, Salatino Domenico, Silvio Giuseppe 2, Tréhard Joyeux.

LISTE DES DAMES.

Andronico Mme, Betto Rosa Sra Wdes, DeGarcia Briscioira Juana Dna Sra, Elle Augustine Mlle, Marie Marie Elle.

W. L. McMILLAN, Maître de Poste.

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. & L. LEVY, AGENTS.

Grande vente sans réserve du contenu du plus beau magasin au détail d'articles de toilette pour hommes, de cette ville, consistant d'un complet assortiment de chemises blanches et en couleur, chemises de percale française et de cheviot, chemises blanche tout toile, caleçons de coton, chemises de dessous gaze Cartwright & Warner mérinos, cachemire et fil de Lisle, chemises et caleçons flanelle rouge et blanche pour hommes, robes de chambre pour hommes, chemises de nuit, ombrelles de soie et de coton, bonneterie de fantaisie en coton et en laine, mouchoirs de coton, de toile et de soie, jackettes cardigan, nœuds de cravate, gants, bretelles, bijouteries, cols et manchettes de toile; aussi, un complet assortiment de parfumerie et d'autres articles trop nombreux à énumérer.

PAR A. & L. LEVY, agents, ALEX. LEVY encanteur, JEUDI, 7 avril 1881, à 10 heures et demie A. M., à la salle d'encan, rue de Chartres No 10, pour le compte de qui il appartiendra, le fonds ci-dessus, sans réserve aucune. Conditions à la vente.

SAMEDI, 9 avril, au magasin No 13, rue St Charles, il sera vendu le fonds entier, les installations à gaz, les vitrines (montres) plaquées argent, bureau, comptoirs et coffre-fort, ainsi que le terme non échu du bail du dit magasin. 6avril

PAR B. ONORATO.

Propriété de valeur, rue Montegut, entre Chartres et Royale.

Propriété formant l'angle des rues Clouet et Cascalvo (Royale aujourd'hui).

Rue Louisa, entre St Claude et Marais (ci-devant Morales).

Successions de Ludwig et de Louisa M Léonhard No 2689, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR B. ONORATO, Encanteur, bureau No 45, rue Royale, SAMEDI 7 mai 1881, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un décret de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 5 avril 1881, les propriétés ci-après décrites:

1° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans cette ville, dans le carré borné par les rues Montegut, Moreau, Chartres aujourd'hui Cascalvo aujourd'hui Royale, et Clouet, mesurant 27 pieds de face rue Montegut sur 108 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, le dit lot étant désigné par le No 20 sur un plan dressé par Joseph Pilié, le 24 mars 1832, et déposé au bureau de Félix de Armas, ci-devant notaire en cette ville.

2° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Clouet, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Cascalvo maintenant Royale, Clouet, Moreau maintenant Chartres et Louisa, formant l'encoignure des rues Clouet et Cascalvo maintenant Royale mesurant 62 pieds de profondeur et façade à la rue Clouet, et 30 pieds 2 pouces de face à la rue Cascalvo maintenant Royale.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Louisa, St Claude, Piety et Marais, mesurant au pied américain 30 pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur de 88 pieds 7 pouces entre lignes parallèles.

Conditions comptant. Les acquéreurs devront assumer en sus du prix d'adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1881. Un dépôt de 10 pour cent sera requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs.

6 avril—6,16 23 30—7 mai

Propriété de valeur sur la rue Douane, entre celles Roman et Prieur.

Succession de Peter Ullrich. No 2782, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR B. ONORATO, encanteur, bureau No 45 de la rue Royale.—SAMEDI, le 7 mai 1881, à midi il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, division D, en date du 5 avril 1881, de la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Roman, Prieur et Bienville, mesurant au pied américain 13 pieds 6 pouces de face à la rue Douane, sur une profondeur de 107 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur devra assumer en sus de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1881.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 avril—6,16 23 30—7 mai

PAR O. VALETON.

Comptes, Billets et Jugements.

Succession de John Bowman.

No 849—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR O. VALETON Encanteur—MARDI 12 avril, à midi, il sera vendu à mon bureau rue des Magasins, No 92, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté du 28 mars 1881:

Un lot de comptes, billets et jugements dus à la succession J. Bowman, suivant inventaire qui sera exhibé au moment de la vente.

Conditions comptant.

1er avril—1, 8,12.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli cottage de résidence No. 408 rue St-André, entre Baronne et Dryades.

Succession d'Albert W. Wheeler, décédé—Cour Civile de District—Paroisse d'Orléans. Dossier No. 2742.

A long crédit.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureaux No. 13 rue Carondelet—SAMEDI 7 mai 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, cette ville, il sera vendu en vertu d'un décret de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, en date du 1er avril 1881, Dossier No 2742, pour le compte de la succession de Albert W. Wheeler, décédé, à l'enchère publique. Il sera vendu:

Un terrain de valeur, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues St André, Josephine, Baronne et Dryades, désigné comme le terrain No 4 sur un plan dressé par G. T. Dreux, en date du 21 mai 1858, et déposé dans le bureau de Felix Grima, notaire, le 24 juillet 1858; le dit terrain mesure 32 pieds 11 pouces et 3 lignes de face rue St André, sur une profondeur de 124 pieds 4 pouces 5 lignes du côté de la rue Baronne, 122 pieds 6 pouces 3 lignes du côté de la rue Dryades, et 32 pieds 10 pouces et 7 lignes de largeur à l'arrière plan. Etant la même propriété acquise par le propriétaire actuel, de Alex P. Waldron, par acte passé devant M. James Fahey, notaire, le 29 juin 1876.

Les améliorations consistent en une jolie maison cottage en bois couvert en ardoises connue sous le No 408 de la rue St André et contenant 5 chambres, cour de côté, jardin, citerne, etc.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit, portant 8 0/0 d'intérêt et avec toutes les conditions usuelles de sécurité à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, y compris 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès assurance et transfert de police; l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles pendant l'année 1881, en sus de son enchère.

L'acte de vente pardevant Geo. W. Christy, notaire, No 11 rue de l'Union, aux frais de l'acquéreur.

8 avril—3,10,17,24—1,7 mai

PAR C. E. GIRARDEY

Vente judiciaire de propriétés améliorées et de terrains non améliorés, sur la rue du Canal.

Deux maisons sur la rue St-Joseph, entre St-Charles et Carondelet.

Cottage en bois et trois terrains sur la rue Bienville, en face de l'Asile du Bon Pasteur.

Succession de feue Mme Rebecca F. Hoyle.

No 1250 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux No 31 rue du Camp—SAMEDI, 30 avril 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division C, en date du 30 mars 1881, rendu dans la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Le lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 202, rue St-Joseph, dans le 1er district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Charles, St-Joseph, Cercle de Tivoli, Promenade Triton ou Delord et Carondelet. Le dit lot est connu comme lot K, sur un plan de A. DeArmas, voyer, en date du 2 février 1871 et déposé en l'étude de G. LeGardeur, notaire, et aussi comme le No 2 par Pilié et Depouilly, en date du 1er avril 1866, dont une copie est annexée à un acte en date du 3 mai 1866, pardevant Wm. Shannon, anciennement notaire en cette ville, conformément au dit plan; le dit lot mesure 28 pieds sur la rue St Joseph, sur une profondeur, entre lignes parallèles de 87 pieds 4 pouces et 6 lignes. La propriété est en face de la résidence de MM. Thos. L. Bayne et John Finney.

2° Un autre lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, adjacent à la susdite propriété décrite, et désigné par les numéros Municipaux 204 et 206 de la rue St. Joseph. Le dit lot est connu sur le susdit plan comme lot J, et mesure 28 pieds de face à la rue St Joseph, sur une profondeur de 87 pieds 4 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles.

3° Six lots de terre qui s'améliorent rapidement, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Broad et Dorgenois. Les dits lots sont contigus et sont désignés par les numéros 2, 3, 4, 5, 6 et 7 sur le plan. Les lots Nos 2, 3 et 4 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur de 136 pieds 3 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles.

Les terrains Nos 5 et 6 mesurent, chacun, 30 pieds de face rue du Canal, sur 166 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le terrain No 7 forme un [illegible] pieds 5 pouces et 7 lignes de [illegible] 153 pieds de profondeur sur [illegible] la rue Broad, et 163 pieds 4 pouces et [illegible] lignes de profondeur sur la limite opposée. Ces terrains sont d'une grandeur exceptionnelle. La terre est haute et le voisinage est embelli par plusieurs belles maisons d'habitation de construction récente. Cette admirable bâtisse est sur un site des plus désirables et qui promet le plus comme placement, sur notre Grand Boulevard Central. Ils seront vendus séparément.

4° Trois certains terrains situés dans le Deuxième District de cette ville et dans le carré borné par les rues Bienville, Douane, Broad et Dorgenois désignés par les Nos 7, 8 et 9, mesurant, chacun, 29 pieds 9 pouces et 5 lignes de face rue Bienville, sur 129 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un cottage en bois commode, écurie, etc.

La propriété est en face de l'Asile du Bon Pasteur et on s'y rend par le char à cheval de la rue du Canal et par le char à vapeur de la ville et du lac rue Bienville et rue du Canal.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à 1 et 2 ans pour des billets garantis spécialement par hypothèque et lien du vendeur portant les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an; 5 pour cent honoraires d'avocat dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des billets; les améliorations devant être assurées et la police d'assurance transférée au détenteur des billets et assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix d'adjudication et déposer 10 pour cent comptant entre les mains de l'encanteur, sur le prix d'achat au moment de la vente, les actes de vente pardevant [illegible] Flower notaire, aux frais des acquéreurs.

31mars—31—2,9,16,23,30avril.

VENTES A L'ENCAN

PAR D. E. MORPHY

Vente sans réserve.

Sardines! Sardines! Sardines

461 caisses Sardines à l'huile 100/4 boîtes chacune.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu, JEUDI, 7 avril 1881, à 11 heures et demie A. M., au Bonded Warehouse, No 4 rue Decatur, entre Conti et St-Louis, à l'encan pour compte de qui ce'a peut concerner:

310 caisses Sardines à l'huile 100/4 boîtes chacune J Duedal Garrec importées par la barque Alma, le 31 décembre 1880.

151 caisses Sardines à l'huile 100/4 boîtes chacune, J. Duedal Garrec, importées par la barque Seconda Emilie, le 27 décembre 1880.

Conditions—Comptant.

5 av—3t

PAR C. E. GIRARDEY.

VENTE IMPORTANTE de Propriétés de choix dans les Deuxième, Troisième et Sixième districts, comprenant des magasins, des maisons de résidences et bâtisses dans les rues Esplanade, Bourbon, Decatur, St-Claude, Dumaine, Douane et Magazine.

Le tout à des conditions faciles et à long crédit.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureaux No 31 rue du Camp—SAMEDI [illegible] avril 1881, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles les propriétés ci-après décrites; à savoir:

1° La résidence en briques à deux étages No 124 rue Esplanade, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Quartier, Remparts et Bourgogne. Le lot mesure plus ou moins 31 pieds 6 pouces de face à la rue Esplanade, sur une profondeur de 106 pieds 7 pouces entre lignes parallèles. Elle se compose de salon, salle à manger, corridor, dépendances, cuisine, office, chambre à laver au rez-de-chaussée et sept chambres, corridor et verandah au deuxième étage, citerne, cour pavée, etc. Le voisinage est un des plus jolis de cette Avenue populaire.

Lieux d'aisance à l'anglaise, bains avec installations pour eau chaude et eau froide.

2° La résidence en briques, à deux étages, avec mansarde, No 239 rue Bourbon, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Dauphine, St. Philippe et Ursulines. Le lot mesure 32 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 128 pieds 11 pouces 8 lignes, entre lignes parallèles. Elle se compose d'un salon à double arche, élégamment fini, corridor, salle à manger, cuisine et 2 chambres au premier étage, 6 chambres et corridor, cabinet, chambre à bain au 2me étage et une chambre corridor et cabinet dans la mansarde, cour pavée, cuve et gaz.

3° La résidence en bois à deux étages avec attique et façade en briques, formant le coin N. E. des rues St Claude et Kerlerec dans l'îlet borné par les rues St Claude, Kerlerec, Remparts et Colombus. Elle se compose de salons doubles, et chambre à bain au 1er étage, 5 chambres, corridor au cabinet au 2d étage, 1 chambre et cabinet dans la cuisine, cuve, etc. Le lot mesure 26 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue St Claude sur une profondeur de 94 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur et face à la rue Kerlerec, 94 pieds 3 pouces de profondeur sur l'autre côté et 26 pieds de largeur dans le fond.

4° La résidence en briques à un étage, désignée par le No 163 de la rue Douane, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bienville, Bourgogne et Dauphine. Le lot mesure 29 pieds 2 pouces de face à la rue Douane, sur une profondeur de 60 pieds 9 pouces, comprenant 4 chambres et une cuisine en briques à deux étages, ayant 2 chambres au premier ainsi qu'au second étage.

5° La résidence en briques à un étage avec attique désignée par le No 111 rue Bourgogne, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, St. Louis et Toulouse. Le lot mesure 45 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 130 pieds entre lignes parallèles, comprenant salon, salle à manger, corridor, 3 chambres à coucher dans le corps de logis, 4 chambres et dépendance dans la cuisine, en outre cour pavée.

6° La résidence en briques à deux étages avec attique désignée par le No 44 de la rue Dumaine, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Royale et Chartres. Le lot mesure 26 pieds 6 pouces de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 104 pieds 10 pouces et 1 ligne entre lignes parallèles. Elle se compose de corridor, salon et salle à manger, cuisine, office et chambre à laver au premier étage, 5 chambres, cabinet et corridor au second étage, et 3 chambres, cabinet et corridor dans la mansarde, cuve, etc.

7° Le cottage en bois à deux corps de logis et cinq lots de terre formant l'encoignure N.-E. des rues Magasin et Upperline dans l'îlet borné par les rues Magasin, Upperline, Lyon et Live Oak. Il se compose de 6 chambres et 4 cours à chaque corps de logis. Les lots mesurent 130 pieds de face à la rue Magasin sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Upperline.

8° Propriété commerciale de choix, cet entrepôt spacieux à deux étages No 97 de la rue Vieille-Levée ou Decatur, dans l'îlet borné par les rues Vieille-Levée, Chartres, Conti et St Louis. Le lot mesure, selon un acte passé pardevant Carlile Pollock, notaire, en date du 11 mars 1829, au pied français, 32 pieds de face à la rue Decatur, sur 190 pieds de profondeur, mais sa mesure actuelle est maintenant de 34 pieds 5 pouces de face sur 214 pieds 6 pouces de profondeur, plus ou moins. Comme emplacement de premier choix, soit pour groceries ou produits emporium, il n'y en a pas de meilleur dans le Deuxième District. Elle est louée à bail à M. L. Leconiargue, jusqu'au 31 décembre 1881.

Pour plus amples informations à la vente, les parties désirant examiner la propriété se feront admises qu'avec une carte des encanteurs.

Termes et conditions—1/4 ou plus comptant à la discrétion de l'acquéreur et la portion à crédit à 1, 2 et 3 ans avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilège du vendeur avec toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an d'intérêt, 5 0/0 honoraires d'avocat, assurance de la police transférée et l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1881 en plus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis sur le prix de la vente au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant M. T. Ducros, notaire.

11 mars—11, 12, 12, 19, 20, 26,27, 2 avril à la date

Délicieuse maison de résidence avec jardin, dans la rue de l'Esplanade, en face des résidences de MM. Baldwin et Seixas.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureaux No 31, rue du Camp—SAMEDI, 16 avril 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu positivement à l'encan—

La belle propriété et résidence désignée par le No 364 rue de l'Esplanade, en face des résidences de MM. Albert Baldwin et J. M. Seixas et près de celles de MM. A. B. Phillips et E. Carriere, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Chemin du Bayou, Roman et Derbigny. Le terrain a 60 pieds de face à la rue de l'Esplanade sur 125 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages contenant vestibule, salons doubles, salle à manger, office (le tout bien aéré, avec plafond élevé et parfaitement aéré), au rez-de-chaussée;—vestibule et grandes chambres à coucher, avec chambre à bain au second étage. La cuisine, bâtie en bois et à un étage, est détachée de la principale corps de logis et renferme une buanderie ou chambre de blanchissage, chambres à domestiques, dépendances, avec citernes et gaz. Le reste du terrain est disposé en jardin planté d'arbustes, d'arbres fruitiers et d'arbres donnant de l'ombrage. La propriété est dans un excellent état. Sa location est magnifique et ne laisse rien à désirer dans cette magnifique avenue de maisons de résidence.

Vente positive.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au choix de l'acquéreur, et le reste à un crédit de 1 et 2 ans, avec toutes les garanties habituelles à 8 pour cent par an d'intérêt, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, transfert de police d'assurance et obligation de la part de l'acquéreur d'assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1881, en sus du prix d'adjudication.

Un dépôt de 10 pour cent au comptant sur le prix d'adjudication sera exigé au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. Doriocourt, notaire.

26mars—26 27 mars 2 3 9 avril à vente.

Elégante résidence de famille dans la rue de l'Esplanade, en excellent état pour être occupée immédiatement.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux 31 rue du Camp—SAMEDI, 9 avril 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'encan—

L'élégante résidence de famille No 50 rue de l'Esplanade, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Royale, Chartres et Quartier. La propriété comprend deux terrains mesurant, le premier 27 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue de l'Esplanade, sur 113 pieds environ de profondeur plus ou moins, et l'autre terrain 21 pieds 4 pouces de face à la rue de l'Esplanade sur 110 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en une maison de résidence en briques, à trois étages, parfaitement construite et finie avec élégance, contenant un grand vestibule, un beau salon à arche, bibliothèque, salle à manger en octogone, office, cuisine et chambre de blanchissage au rez-de-chaussée; vestibule et trois chambres à coucher bien exposées à la lumière, aux deux étages supérieurs, jardin sur le côté et dans le fond, larges balcons en fer, cour pavée, gaz, cuve, waterworks, etc. La propriété est sans égale comme résidence agréable et aristocratique.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au choix de l'acquéreur et le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent par an, 5 pour cent pour honoraires d'avocat, transfert de police d'assurance, et obligation par l'acquéreur d'assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1881, en sus du prix d'adjudication.

Un dépôt de 10 pour cent au comptant sur le prix d'adjudication sera exigé au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Benderagel, notaire.

19 mars—19,20,26,27—2avril jusqu'à la vente

PAR GEO. PEARSON.

Vente positive d'une propriété de valeur à l'encan, propriété élégante, désirable et rémunératrice, formant l'encoignure des rues Magnolia et Euphrosine. Une résidence charmante, dans le Sixième District, avec six lots de terre, cottage à Carrollton.

Succession de Mme Caroline Moses, No 1095, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO PEARSON, encanteur—Bureau No 90, rue Camp, il sera vendu, SAMEDI, le 23 avril 1881, à midi, à la Bourse St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—

1° Ce grand magasin en briques, à deux étages, à l'encoignure des rues Magnolia et Euphrosine, convenable pour une grocerie ou manufacture, ayant 13 chambres, un long corridor, ainsi qu'une nouvelle galerie près du chemin de fer et le Bassin, sur un lot de terre mesurant 28 pieds de face à la rue Magnolia, sur [illegible] 100 pieds 7 pouces et 2 lignes [illegible]

[redacted]

terrains No 14, 30 pieds de face rue Commercial sur une profondeur de 150 pieds, et les lots Nos 15 à 19 inclusivement chacun 30 pieds de face rue Clinton, sur une profondeur de 107 pieds et 6 pouces; le tout compris dans le carré No 57, borné par les rues Clinton, Hilary, Pearl et Commercial; les dits terrains sont bien remplis avec des arbres fruitiers et d'autres, et étaient auparavant la résidence du Dr Marsden.

3° Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits qui y appartiennent, situés dans le 7me District de l'ancienne ville de Carrollton, paroisse Jefferson, désignés par les Nos. 6 et 7 dans le carré No 21 D et bornés par les rues Jefferson, Hampson, Washington et Burdette, les dits terrains sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face rue Seconde, sur 122 pieds et 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles et égales.

Conditions: Comptant—L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant G. W. Christy, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17mars—

ANT. CARRIERE, E. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No. 34 RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.